

RÈGLEMENT Ronde du Salbert – 8 mars 2026

Mis à jour le 16.02.2026

ÉPREUVES

Dimanche 8 mars :

•« *La Costaud* » - *Grand Salbert (21 km et 774 m+ / 813 m-)* – départ à 8h30.

Un format exigeant, principalement sur sentiers et chemins stabilisés.

La course est ouverte à partir de la catégorie Espoirs (années de naissance 2004 à 2006).

•« *La Rapide* » - *Petit Salbert (10 km et 328 m+ / 367 m-)* – départ à 10h30.

Un format accessible à tous, principalement sur sentiers et chemins stabilisés.

La course est ouverte à partir de la catégorie Cadets (années de naissance 2009 et 2010).

800 participants maximum sur les 2 épreuves cumulées.

•« *La Sportive* » (*Marche Nordique-Rando*) (*10 km et 328 m+ / 367 m-*) – départ à 14h.

Épreuve non chronométrée sur un parcours balisé.

Pratique de la Marche Nordique ou de la Randonnée, avec ou sans bâtons, à allure libre.

Pas de condition d'âge. Cependant, tout mineur devra être accompagné d'une personne majeure.

Épreuve payante à partir de 10 ans.

200 participants maximum.

•« *La Salberlipopette* » (*Marche Rallye famille*) (*7km et 230 m+ / 278 m-*) – départ à 14h.

Épreuve non chronométrée sur un parcours balisé, avec énigmes de type jeu de piste.

Pratique de la marche, avec ou sans bâtons, à allure libre.

Pas de condition d'âge. Cependant, tout mineur devra être accompagné d'une personne majeure.

Gratuit pour les moins de 6 ans. Tarif réduit pour les enfants de 6 à 10 ans.

200 participants maximum.

INSCRIPTIONS

Pour toutes les épreuves :

Les inscriptions se font en ligne sur le site « www.sporkrono.fr » jusqu'au jeudi 5 mars 2026 minuit.

Les inscriptions sur place seront possibles lors du retrait des dossards dans la limite des places disponibles (avec des tarifs majorés).

Toute inscription est ferme et définitive et ne donnera lieu à aucun remboursement de la part de l'organisateur en cas de non-participation, quelle qu'en soit la raison. Vous pouvez toutefois souscrire une option « annulation » lors de votre inscription sur la plateforme Sporkrono.

Pour les épreuves chronométrées (« La Costaud », « La Rapide ») :

Un document est à fournir obligatoirement pour toute inscription.

→ Licencié :

Une photocopie de la licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation.

Ne sont pas acceptées : les autres licences délivrées par la FFA (Santé-Loisirs, Encadrement et Découverte).

→ Non-licencié :

Une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le **Parcours de Prévention Santé** (ou « PPS ») mis en place par la FFA, dans le cadre de de la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France et de son décret d'application du 22 juin 2022, via sa plateforme dédiée <https://pps.athle.fr>.

Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum 3 mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire (donc à partir du 9 décembre 2025).

Attention : les certificats médicaux ne sont plus acceptés.

Pour les épreuves non chronométrées (« La Sportive », « La Salberlipopette ») :

Il n'y a ni licence, ni PPS, ni certificat médical à fournir. En revanche, votre inscription vaut déclaration de votre part d'un bon état de santé vous permettant la pratique de l'activité physique.

RETRAIT des DOSSARDS

Pour les épreuves chronométrées (« La Costaud », « La Rapide ») :

Le retrait des dossards se fera le samedi 7 mars de 14h à 17h.

Il se poursuivra le dimanche 8 mars à partir de 7h.

Tous les retraits s'effectueront à la salle **La Cravanchoise, 6 rue Aristide Briand, 90300 CRAVANCHE**.

Le dossard devra être porté de façon visible et lisible par tous durant l'intégralité de la compétition.

Épingles à nourrice non-fournies.

Pour les épreuves non chronométrées (« La Sportive », « La Salberlipopette ») :

Il n'y aura pas de dossard mais un bracelet à récupérer le dimanche 8 mars, à partir de 12h45, **parking du parcours Vita du Salbert** (La Poudrière, 90300 CRAVANCHE).

Le bracelet devra être porté au poignet et présenté pour l'accès aux ravitaillements

TARIFS D'INSCRIPTION

- « La Rapide » - Petit Salbert : 13€ (+ frais internet) jusqu'au 05/03/2026 minuit puis 16€ sur place.
- « La Costaud » - Grand Salbert : 23€ (+ frais internet) jusqu'au 05/03/2026 minuit puis 26€ sur place.
- « La Sportive » - Marche Nordique/Rando : 6€ (+ frais internet) jusqu'au 05/03/2026 minuit puis 8€ sur place. Gratuit pour les moins de 10 ans.
- « La Salberlipopette » - Marche Rallye famille : 6€ (+ frais internet) jusqu'au 05/03/2026 minuit puis 8€ sur place. 3€ de 6 à 10 ans. Gratuit pour les moins de 6 ans.

Pour les épreuves chronométrées (« La Costaud », « La Rapide ») :

Les tarifs incluent : le dossard et le chronométrage (par puce électronique), les ravitaillements (parcours et arrivée), la présence du dispositif de secours, le lot coureur, l'accès aux infrastructures.

Attention une puce électronique non restituée sera facturée 65€.

Pour les épreuves non chronométrées (« La Sportive », « La Salberlipopette ») :

Les tarifs incluent : le bracelet de participation, les ravitaillements (parcours et arrivée), l'accès aux infrastructures.

REPAS D'APRES-COURSE

Les participants aux épreuves chronométrées (« La Costaud », « La Rapide ») peuvent réserver un repas d'après-course lors de leur inscription en ligne sur Sporkrono, dans la limite de 100 repas disponibles.

Le tarif du repas est de 10€ : repas chaud, croziflette traditionnelle ou végétarienne (au choix), salade verte, part de cake sucré.

Eau mise à disposition sur les tables, autres boissons en vente à la buvette.

Le repas sera à retirer à La Cravanchoise, le dimanche 8 mars, de 11h30 à 14h.

Aucun repas d'après-course ne pourra être acheté sur place.

DÉPARTS / ARRIVÉES / BARRIÈRES HORAIRES

• « La Costaud » - Grand Salbert - 21km :

Le départ se fera sur le **parking du parcours Vita du Salbert** (La Poudrière, 90300 CRAVANCHE).

Le départ sera donné à **8h30**, un briefing d'avant course aura lieu à **8h15** sur l'aire de départ.

L'arrivée se fera devant la salle **La Cravanchoise** (6 rue Aristide Briand, 90300 CRAVANCHE).

Une barrière horaire est fixée à 12h30 sur la ligne d'arrivée.

• « La Rapide » - Petit Salbert - 10km :

Le départ se fera sur le **parking du parcours Vita du Salbert** (La Poudrière, 90300 CRAVANCHE).

Le départ sera donné à **10h30**, un briefing d'avant course aura lieu à **10h15** sur l'aire de départ.

L'arrivée se fera devant la salle **La Cravanchoise** (6 rue Aristide Briand, 90300 CRAVANCHE).

Une barrière horaire est fixée à 12h30 sur la ligne d'arrivée.

• « La Sportive » - Marche Nordique/Rando - 10km

et

• « La Salberlipopette » - Marche rallye famille - 7km

Les départs se feront sur le **parking du parcours Vita du Salbert** (La Poudrière, 90300 CRAVANCHE), avec une organisation en 2 sas.

Les départs seront donnés à **14h**, un briefing aura lieu à **13h45**.

Les épreuves se dérouleront à allure libre.

Les arrivées se feront au plus tard à **18h** devant la salle **La Cravanchoise** (6 rue Aristide Briand, 90300 CRAVANCHE).

La durée maximum, pour les 2 épreuves, est donc fixée à 4h.

RAVITAILLEMENTS

AUCUN GOBELET NE SERA FOURNI SUR LES RAVITAILLEMENTS.

Pour toutes les épreuves, un ravitaillement d'arrivée sera proposé sous chapiteau devant la salle **La Cravanchoise**, 6 rue Aristide Briand, 90300 CRAVANCHE.

Des ravitaillements sur le parcours seront également mis à disposition :

- au km6 pour « La Rapide »,

- au km6 et au km13 pour « La Costaud »,

- à mi-parcours environ pour « La Sportive » et « La Salberlipopette ».

ASSISTANCE MÉDICALE

Un dispositif de secours, assuré par la protection civile, sera présent sur toute la durée des épreuves.

RÉCOMPENSES – REMISES DES PRIX

Tous les participants aux épreuves chronométrées recevront un lot coureur lors du retrait des dossards.

Pour les courses chronométrées, les trois premiers au scratch hommes et femmes de chaque épreuve seront récompensés. Possibilité de récompenses par catégories selon le nombre de participants aux épreuves.

Les remises des prix auront lieu à la salle La Cravanchoise le dimanche 8 mars à partir de :

- 11h pour « **La Costaud - 21km** »,
- 11h45 pour « **La Rapide - 10km** ».

ATTENTION : aucune récompense ne sera attribuée en dehors des remises officielles des prix, quel que soit le motif de la demande.

Il n'y aura pas de remise de prix pour les épreuves non chronométrées (« La Sportive, « La Salberlipopette »).

TRANSFERT DE DOSSARD

Tout engagement est personnel.

En cas d'impossibilité de participer à l'épreuve, la personne inscrite peut demander un transfert de son dossard à la personne de son choix. La procédure se fait directement en ligne sur le site de Sporkrono.

Tout transfert de dossard hors procédure en ligne est interdit. Tout concurrent rétrocédant de lui-même son dossard à une tierce personne sera reconnu responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée.

ASSURANCE

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MAIF.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance, liées à leur propre licence. Il incombe aux autres participants non licenciés de souscrire l'assurance proposée par Sporkrono lors de l'inscription en ligne ou de s'assurer personnellement.

PARKING

Les parkings dédiés à notre événement seront précisés ultérieurement.

Il est strictement interdit de se stationner dans la rue Aristide Briand et la rue du Salbert.

Le parking de la Cravanchoise est réservé exclusivement à l'organisation.

Le stationnement n'est pas autorisé sur le parking Vita du Salbert.

Aucun stationnement ne doit gêner les riverains.

INFRASTRUCTURES (toilettes, vestiaires, douches)

Des toilettes seront disponibles à La Cravanchoise. Des sanisettes seront également positionnées sur le parking Vita du Salbert.

Une base vie dédiée aux coureurs, non surveillée par l'organisateur (chapiteau situé devant La Cravanchoise) permettra d'entreposer des affaires personnelles et de pouvoir se changer à l'abri.

Un accès vestiaires et douches sera possible pour l'ensemble des épreuves.

MATÉRIEL

Chaque participant devra avoir son propre gobelet sur lui.

Toute aide sur les parcours est interdite.

Les bâtons sont autorisés uniquement pour les épreuves non chronométrées « La Sportive » et « La Salberlipopette ». Ils sont interdits sur les autres épreuves.

Les épingles à nourrice ne sont pas fournies.

Participer à l'une des épreuves avec un chien est interdit (y compris pour les épreuves non chronométrées).

Il sera possible de laisser un sac de changes dans la base de vie dédiée aux coureurs. Attention, il n'y aura pas de surveillance de la part des bénévoles, merci de vous assurer de ne pas laisser des affaires de valeur.

Pensez également à identifier votre sac, afin de pouvoir le retrouver plus facilement. De plus, apposer vos coordonnées pourra permettre de vous contacter en cas de perte.

RESPECT DES PERSONNES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Comportement des participants :

En toutes circonstances, le comportement de chaque coureur et de chaque marcheur doit rester exemplaire : respect, courtoisie, calme et non-violence à l'encontre des autres participants, de l'équipe de l'organisation ou de toute personne du public. Nous demandons à chaque participant de respecter les règles en vigueur et qui pourront être rappelées par les bénévoles. En cas de non-respect de ces règles, le participant sera exclu de l'épreuve.

Gestion des déchets des participants :

Les déchets (mouchoirs, emballages alimentaires, etc.) doivent être conservés par les participants ou déposés à l'endroit des points de ravitaillements mis en place par l'organisation. Tout participant jetant des déchets hors des points de collecte sera exclu de l'épreuve.

DONNÉES PERSONNELLES ET DROIT À L'IMAGE

Tous les participants autorisent Trail Belfort Marathon et Sporkrono, les organisateurs des courses de la Ronde du Salbert, à utiliser les images sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation, sur tous supports, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et traités en vigueur.

Les données personnelles communiquées par les participants sont destinées à communiquer des informations concernant l'épreuve et à permettre de contacter les coureurs pour des raisons liées aux

courses (récupération des puces de chronométrage par exemple). En aucun cas ces données ne seront communiquées à des sociétés externes.

Les informations recueillies sont enregistrées dans une base de données pour la gestion des newsletters. Conformément à la loi sur le règlement général de protection des données (RGPD) du 5 mai 2018, tout participant peut exercer son droit d'accès aux données le concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant par mail info@sporkrono.fr.

ANNULATION des ÉPREUVES

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de modifier une épreuve, plusieurs épreuves ou toutes les épreuves si certaines conditions exceptionnelles les y obligent.

En cas d'annulation ou modification pour raison majeure et sérieuse, un éventuel remboursement sera étudié en fonction de la situation réelle.

MODIFICATION du RÈGLEMENT

Le présent règlement des différentes épreuves est susceptible de modifications, soit pour tenir compte de l'évolution des réglementations en vigueur le jour de la manifestation, soit pour s'adapter aux contraintes imposées par les autorités administratives.